



La moitié des diplômés du supérieur nés en Picardie n'y résident plus en 2012

En 2012, avec 329 600 diplômés du supérieur ou étudiants, la Picardie se classe parmi les régions les moins diplômées en France. Pour leurs études, ou pour bénéficier d'un emploi d'un niveau de qualification plus élevé, voire d'un meilleur cadre de vie, les populations diplômées sont plus souvent mobiles. Près de la moitié des diplômés résidant en Picardie sont ainsi nés dans une autre région. Un tiers est d'origine francilienne et un sixième du Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, la région peine à retenir ses natifs diplômés : plus de la moitié ont élu domicile dans une autre région française.

Les natifs de la Picardie vivant aujourd'hui dans une autre région française sont en proportion plus souvent diplômés du supérieur (32,7%) que ceux qui y sont restés (18,6%). Les échanges les plus importants se font avec les régions les plus proches. Le Nord-Pas-de-Calais et son pôle universitaire important attire plutôt les jeunes étudiants ou diplômés. Se dirigent vers l'Île-de-France à la fois des jeunes diplômés ou étudiants et des actifs de tous âges, cherchant un emploi qualifié concentré de plus en plus aujourd'hui dans les grandes métropoles. Aux âges où le choix du cadre de vie prend le pas sur les autres raisons à la mobilité, les Picards se tournent vers les régions du sud.

Mathieu David, Julien Jamme, Insee

En 2012, 329 600 Picards sont titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat ou en cours d'études supérieures, soit 22,4 % des résidents de 18 ans ou plus. C'est inférieur aux 29,8% de la métropole. L'Île-de-France tire ces chiffres métropolitains vers le haut avec 42,1 %. La part de la population munie d'un diplôme ou étudiante en Picardie reste, néanmoins, inférieure de 4,6 points à celle observée en France de province (27 %).

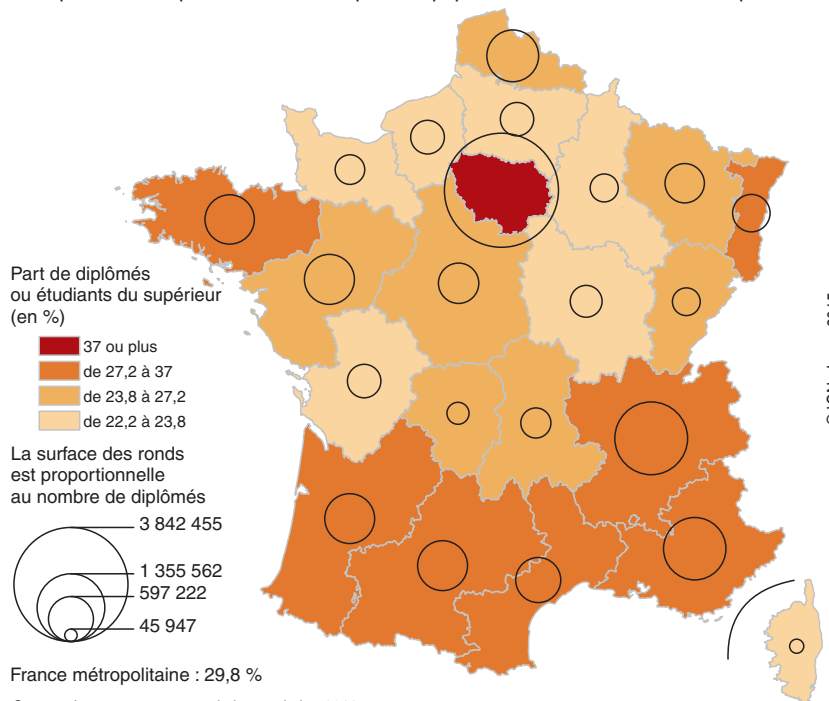
Hormis l'Île-de-France, cette proportion est la plus forte en Rhône-Alpes (32,0 %) et Midi-Pyrénées (31,6 %). À l'inverse, les régions Picardie, Basse-Normandie (22,3 % des adultes y sont diplômés) et Champagne-Ardenne (22,2 %) ont les parts les plus faibles (figure 1).

Moins de diplômés en Picardie à tous les âges

Du fait de l'accroissement global du niveau d'éducation, les jeunes générations bénéficient d'un niveau de qualification supérieur à leurs aînés. En Picardie, 37,7 % des 18-24 ans sont diplômés du

1 La Picardie, dans le trio de fin des régions les moins diplômées

Les diplômés du supérieur et étudiants parmi la population résidente de 18 ans ou plus en 2012



supérieur ou en étude, contre 24,5 % pour les 25-64 ans et 7,2 % pour les 65 ans ou plus.

À tous les âges, la proportion de diplômés résidant en Picardie est plus faible qu'en France métropolitaine. Cependant, l'écart est d'autant plus grand que les générations sont jeunes. Parmi les 18-24 ans, 48,5 % des Français sont diplômés du supérieur ou étudiants, soit 10,8 points de plus qu'en Picardie. Cet écart diminue régulièrement pour passer de 9,2 points chez les 25-34 ans à 4,8 points parmi les 65 ans ou plus. Avec de forts taux de pauvreté et une population adulte peu diplômée, la Picardie cumule des conditions sociales et économiques défavorables, véritables freins à la poursuite des jeunes vers des études au-delà du baccalauréat. Seuls 62 % des bacheliers 2013 se sont dirigés vers l'enseignement supérieur, soit 2,8 points de moins que la moyenne nationale.

Des diplômés du supérieur plus nombreux chez les natifs de la région

Parmi les diplômés résidant en Picardie, 161 300 sont nés dans une autre région ou à l'étranger, soit près de la moitié des Picards (49,0 %). Un tiers est d'origine francilienne, un sixième est originaire du Nord-Pas-de-Calais et un seizième provient de Champagne-Ardenne. Avec 26 900 représentants, les natifs de l'étranger forment le troisième contingent des diplômés domiciliés dans la région, soit 16,7 % des Picards diplômés nés en dehors de la région (figure 2).

En 2012, 352 400 personnes de 18 ans ou plus nées en Picardie sont diplômées du supérieur ou étudiantes.

Les natifs de la région sont, en proportion, plus diplômés que les résidents (24,0 % contre 22,4 %). Ce phénomène n'est pas propre à la région : seules l'Île-de-France et Midi-Pyrénées ont relativement plus de diplômés parmi leurs résidents que parmi leurs natifs. Malgré un écart à la moyenne nationale (6,2 points) plus faible que pour les résidents (7,8 points), le taux de diplômés parmi les natifs reste en dessous du taux observé en France métropolitaine (30,2 %). Les diplômés du supérieur et les étudiants sont parmi les populations les plus mobiles, tant pour poursuivre des études, rechercher un emploi qualifié, choisir une carrière ou privilégier un cadre de vie à leur convenance. Les diplômés du supérieur sont ainsi plus nombreux parmi les natifs qui ne résident plus dans leur région de naissance. Avec 184 200 diplômés nés en Picardie et vivant dans une autre région française, y compris les DOM, la population native de la région est près de deux fois plus diplômée chez ceux qui l'ont quittée (32,7%) que chez ceux qui y résident toujours (18,6%).

L'ampleur des départs des jeunes cherchant à poursuivre des études ou bien des actifs en

quête d'un emploi à la hauteur de leur qualification n'est pas la même selon leur région de naissance. Ainsi, quand seulement 35,7 % des diplômés du supérieur natifs du Nord-Pas-de-Calais résident dans une autre région française, ils sont 52,3 % à résider en dehors de la région parmi les diplômés nés en Picardie. Seules six autres régions partagent avec elle le fait que plus de la moitié de leurs natifs diplômés n'y résident plus. Parmi elles, la Champagne-Ardenne, la Basse-Normandie, la Bourgogne, le Centre-Val-de-Loire sont, comme la Picardie, sous l'influence de l'aire francilienne, qui attire les populations étudiantes et actives.

Parmi les 18-24 ans, les étudiants ou diplômés nés en Picardie sont aussi nombreux en Nord-Pas-de-Calais qu'en Île-de-France

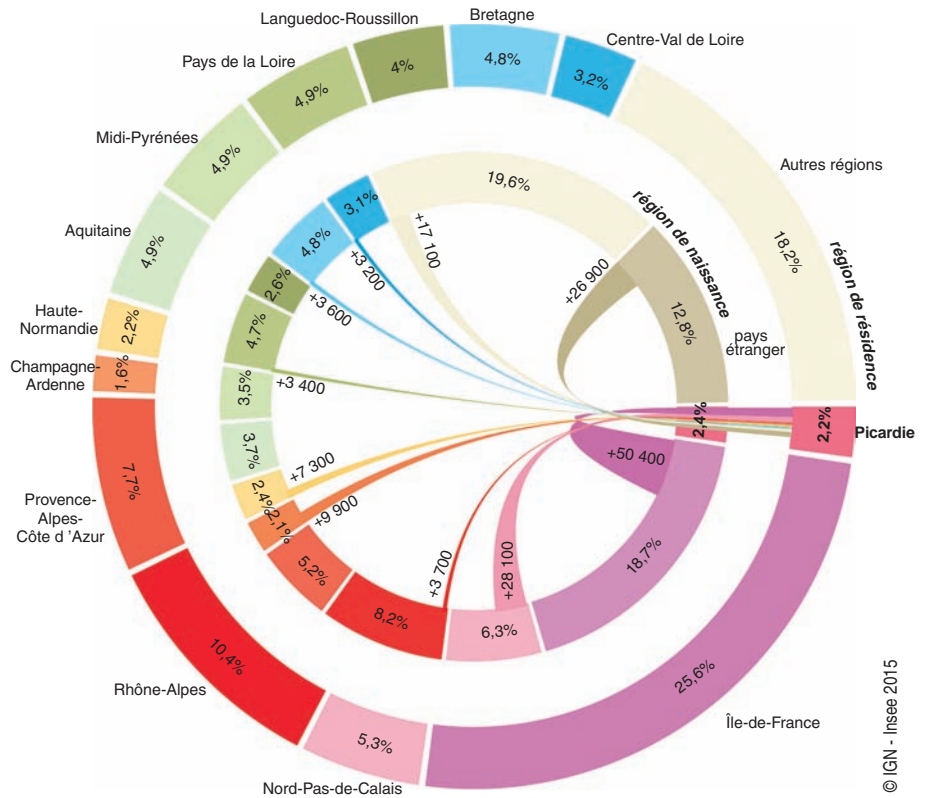
Les diplômés ou étudiants sont majoritaires parmi les natifs de 18-24 ans qui ont quitté la région : 53,1 % d'entre eux de cet âge résidant en dehors de la région sont diplômés ou étudiants, alors qu'ils ne sont que 33,9 % parmi les natifs restés en région. L'arrivée de diplômés ou d'étudiants nés dans d'autres régions ou à l'étranger relève le taux de diplômés de l'ensemble des résidents de 18-24 ans à 37,7 %. Cette part reste néanmoins inférieure de 2,1 points à celle des diplômés natifs du même âge (39,8%).

La proximité des nombreuses universités et grandes écoles parisiennes explique que nombre de régions périphériques perdent une partie de leur population étudiante et diplômée. La Picardie voit ainsi le plus gros contingent de ses natifs étudiants et diplômés âgés de 18 à 24 ans (6 400) résider en Île-de-France. Pourtant, les étudiants et diplômés faisant le chemin inverse sont encore plus nombreux (9 600). C'est donc un échange positif pour la Picardie qui s'opère. Cette particularité régionale est néanmoins limitée pour la classe des 18-24 ans.

À proximité du nord des départements de l'Aisne et de la Somme, la présence du pôle universitaire lillois, moins imposant en termes d'offres que la région parisienne mais plus abordable pour une population picarde économiquement fragile, attire autant d'étudiants ou diplômés natifs de Picardie de 18 à 24 ans que l'Île-de-France (6 200). Seuls 2 800 font le chemin inverse. Les deux régions, qui n'en feront bientôt plus qu'une, s'opposent par le dimensionnement de leur offre dans l'enseignement supérieur. Du côté picard, l'offre est insuffisante au regard du nombre d'étudiants natifs de la région. Du côté de l'Île-de-France, les inscriptions dans l'enseignement supérieur dépassent le nombre de natifs étudiants. En 2012, pour 100 étudiants nés en Picardie, seuls 77, toutes régions de naissance confondues, sont inscrits dans un établissement de l'enseignement su-

2 50 400 diplômés résidant en Picardie sont nés en Île-de-France

Répartition des adultes diplômés du supérieur ou étudiants, selon leur région de naissance (cercle interne) et de résidence (cercle externe) en 2012



Notes de lecture

- Cercle interne : 2,4 % des diplômés ou étudiants du supérieur sont nés en Picardie
 - Cercle externe : 2,2 % des diplômés ou étudiants du supérieur résident en Picardie
 - Flux : 28 100 diplômés ou étudiants du supérieur sont nés en Nord-Pas-de-Calais et résident en Picardie
- Source : Insee, recensement de la population 2012

Nord-Pas-de-Calais – Picardie : Un territoire qui rassemble deux régions aux dynamiques différentes

La fusion des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais deviendra effective au 1^{er} janvier 2016. Avec six millions d'habitants, elle deviendra le 3^e espace régional après l'Île-de-France (douze millions d'habitants) et Auvergne - Rhône-Alpes (huit millions). Le poids démographique du Nord-Pas-de-Calais engendre un tout autre regard sur les mobilités des diplômés du supérieur que celui qui est porté sur la seule Picardie.

La future région regroupe 1,1 million de résidents titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études, soit un résident sur quatre. Trois diplômés sur dix résident dans les contours de l'actuelle Picardie, sept dans ceux du Nord-Pas-de-Calais. La région n'est que sixième par son volume d'effectifs diplômés ou étudiants et la neuvième sur treize en termes de part de diplômés. Le nouveau territoire rassemblera, en effet, deux régions marquées par un faible taux de diplômés parmi leurs résidents : 22,4 % en Picardie et 25,7 % en Nord-Pas-de-Calais contre 29,8 % en France métropolitaine.

De même, 1,3 million de personnes diplômées du supérieur sont nées dans ce futur grand ensemble, soit un peu plus d'un natif sur quatre, dont 72,8 % natives du Nord-Pas-de-Calais et 27,2 % de Picardie. Pour la part de diplômés ou étudiants parmi ses natifs, la région se classe ainsi en onzième position sur les treize contours régionaux qui entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016.

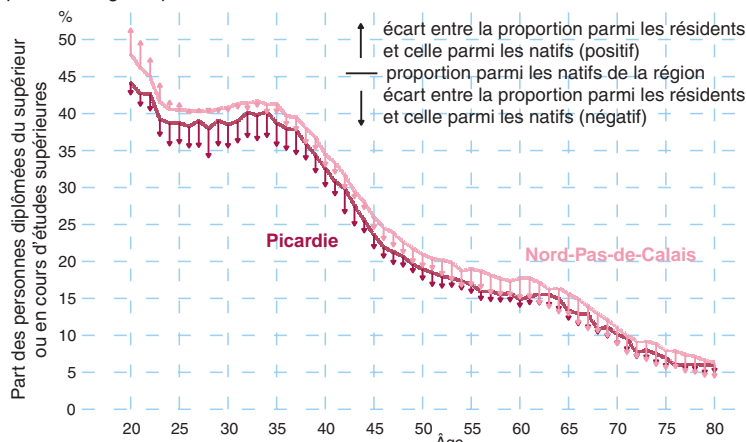
Avec deux régions aux profils différents dans le jeu des mobilités interrégionales, le profil de la future grande région ressemble, du fait de son poids démographique plus important, au Nord-Pas-de-Calais, mais atténué par le profil picard, car celui-ci est souvent inscrit dans un mouvement opposé à celui de sa voisine (figure 4).

Parmi les 18-24 ans, la forte attractivité du pôle universitaire lillois permet à la grande région de bénéficier d'un apport d'étudiants ou de diplômés qui relève le taux de diplômés des résidents. Ce phénomène est atténué par les nombreux départs des étudiants picards vers l'Île-de-France, la Haute-Normandie ou la Champagne-Ardenne. Les étudiants lillois natifs de Picardie ne sont plus considérés, avec le nouveau cadre régional, comme des mobilités interrégionales. À leur entrée dans l'emploi, les jeunes diplômés résidant dans l'une ou l'autre des régions montrent le besoin de partir, faute d'une offre quantitativement comme qualitativement suffisante. Les processus à l'œuvre dans les deux régions pour les 25-34 ans se renversent l'un l'autre au sein de la grande région.

Aux âges plus avancés, les écarts entre natifs et résidents se résorbent en Picardie alors qu'ils se creusent en Nord-Pas-de-Calais. Les Picards âgés de 35 ans sont 35,6 % à être diplômés du supérieur, soit 3,1 points en dessous de la part des natifs de la région du même âge. Ce déficit de diplômés parmi les résidents n'est plus que de 1,3 point à 65 ans. En revanche, en Nord-Pas-de-Calais, à 35 ans le déficit en diplômés parmi les résidents par rapport aux natifs est de 1,2 point contre 2,9 points à 65 ans.

4 Picardie et Nord-Pas-de-Calais : des rôles différents dans le jeu des mobilités interrégionales

Part de la population titulaire d'un diplôme supérieur ou étudiante par âge détaillé, pour des régions prises comme lieu de naissance et de résidence



Guide de lecture : la courbe représente la part des natifs disposant du niveau de formation ici retenu. Les flèches traduisent l'écart observé avec la part au sein de la population résidente, qui découle des comportements de mobilité, internationale ou interrégionale, au fil du cycle de vie.

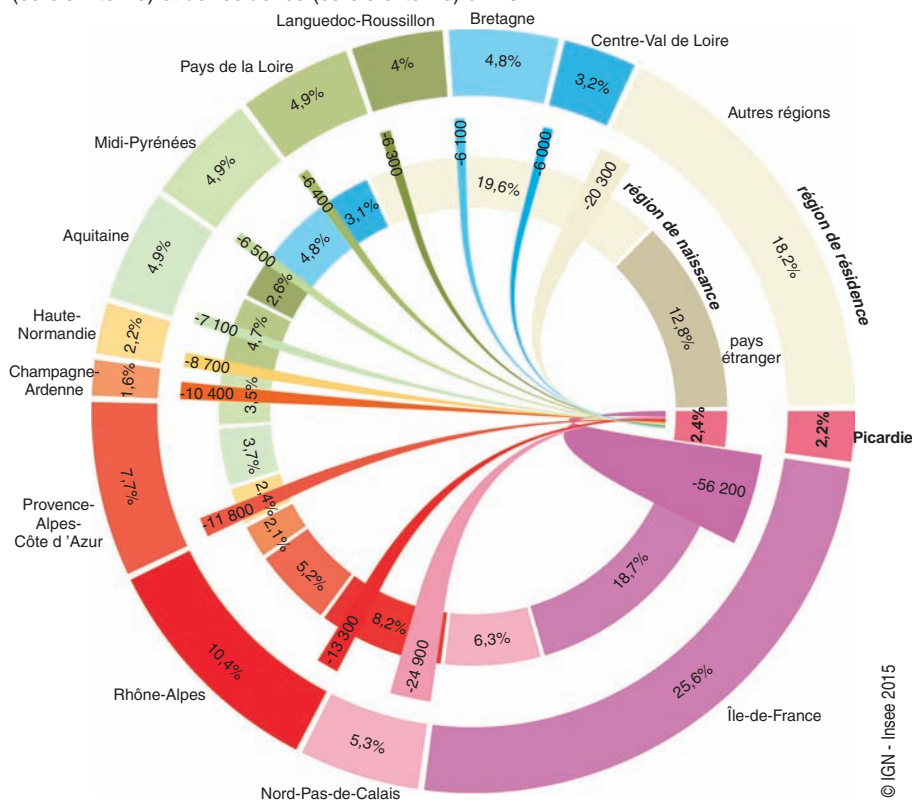
Source : Insee, recensement de la population 2012

Les étudiants lillois natifs de Picardie ne sont plus considérés, avec le nouveau cadre régional, comme des mobilités interrégionales. À leur entrée dans l'emploi, les jeunes diplômés résidant dans l'une ou l'autre des régions montrent le besoin de partir, faute d'une offre quantitativement comme qualitativement suffisante. Les processus à l'œuvre dans les deux régions pour les 25-34 ans se renversent l'un l'autre au sein de la grande région.

Aux âges plus avancés, les écarts entre natifs et résidents se résorbent en Picardie alors qu'ils se creusent en Nord-Pas-de-Calais. Les Picards âgés de 35 ans sont 35,6 % à être diplômés du supérieur, soit 3,1 points en dessous de la part des natifs de la région du même âge. Ce déficit de diplômés parmi les résidents n'est plus que de 1,3 point à 65 ans. En revanche, en Nord-Pas-de-Calais, à 35 ans le déficit en diplômés parmi les résidents par rapport aux natifs est de 1,2 point contre 2,9 points à 65 ans.

3 56 200 diplômés nés en Picardie résident en Île-de-France

Répartition des adultes diplômés du supérieur ou étudiants, selon leur région de naissance (cercle interne) et de résidence (cercle externe) en 2012



Notes de lecture
 - Cercle interne : 2,4 % des diplômés ou étudiants du supérieur sont nés en Picardie
 - Cercle externe : 2,2 % des diplômés ou étudiants du supérieur résident en Picardie
 - Flux : 24 900 diplômés ou étudiants du supérieur sont nés en Picardie et résident en Nord-Pas-de-Calais
 Source : Insee, recensement de la population 2012

périeur picard. À l'inverse, ce ratio est de 100 natifs étudiants pour 109 étudiants inscrits dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Avec des volumes plus modestes, la Picardie est déficitaire pour les mobilités des jeunes diplômés ou étudiants avec les autres régions, limitrophes (Champagne-Ardenne, -850 ; Haute-Normandie, -200) comme lointaines (Rhône-Alpes, -1 000 ; PACA, -600).

L'Île-de-France, première destination des diplômés des classes d'âges actives nés en Picardie

Dans une région proposant un nombre insuffisant d'emplois pour satisfaire sa population active, et manquant d'emplois qualifiés, techniques comme d'encadrement, la Picardie, après ses étudiants, voit partir s'installer ses jeunes titulaires d'un diplôme du supérieur, en premier lieu, vers l'Île-de-France (figure 3). Parmi les 43 000 diplômés de 25-34 ans nés en Picardie et qui n'y vivent plus, le tiers (14 500) réside en région parisienne. Contrairement, aux plus jeunes diplômés, la région Île-de-France accueille plus de jeunes actifs picards diplômés qu'elle n'en déploie en Picardie (+11 800). Dans leurs échanges mutuels, le solde devient négatif et le restera aux âges plus avancés. Les régions du sud de la France semblent plus attractives pour les jeunes actifs que pour les étudiants : 3 100 natifs de Picardie résident

en Rhône-Alpes, 2 100 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En revanche, les échanges avec le Nord-Pas-de-Calais s'équilibrent avec une forte arrivée de 25-34 ans diplômés du supérieur qui s'installent en Picardie. Les difficultés de l'emploi touchant les deux régions plus fortement qu'ailleurs, l'installation en Picardie des voisins du nord peut notamment provenir de diplômés du supérieur résidant en Picardie, au sud du département de l'Oise, et travaillant en région parisienne.

La différence entre le niveau de diplôme des résidents (35,8 %) et des natifs (39,1 %) est à son maximum (3,3 points) pour la tranche d'âge. En effet, contrairement au Nord-Pas-de-Calais qui perd de plus en plus de diplômés du supérieur au fur et à mesure que l'âge avance, la Picardie, en accueillant une partie de ces diplômés venus du nord, voit se résorber l'écart entre le niveau de diplôme de ses résidents et de ses natifs. Ainsi, 12 300 diplômés du supérieur de 35-54 ans natifs du Nord-Pas-de-Calais vivent en Picardie, soit 18,3 % des personnes diplômées de cette classe d'âge, originaires d'une autre région ou de l'étranger et installées dans la région.

Une attractivité du sud de la France aux âges avancés, recherche d'un cadre de vie

Avec l'âge, l'héliotropisme joue un rôle essentiel dans les mobilités interrégionales. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, 11 100 natifs picards diplômés du supérieur âgés de 35 à 54 ans y ont élu domicile.

La Picardie retrouve néanmoins une certaine attractivité chez les plus diplômés. Les 35-54 ans travaillant en Île-de-France trouvent, dans le sud de l'Oise, un cadre de vie moins

onéreux, un logement plus abordable et de meilleures conditions de vie en général. Des personnes plus âgées peuvent aussi accéder à des maisons de retraite moins onéreuses que dans la région parisienne. Ces diplômés, s'ils travaillent en Île-de-France, n'en sont pas nécessairement des natifs. Creuset de toutes les populations régionales, s'installent en Picardie, outre des natifs picards, des natifs d'autres régions qui expriment le besoin de privilégier un cadre de vie agréable.

Ainsi, la Picardie réduit peu à peu l'écart entre diplômés natifs et diplômés résidents (2 points chez les 35-54 ans, 1,2 point chez les 55-64 ans et 1,1 point pour les plus de 64 ans). La part des diplômés nés en Picardie parmi les résidents ne cesse de baisser avec l'âge : effet conjugué des départs des jeunes diplômés ou étudiants picards et de l'installation de familles à des âges plus avancés. Chez les 18-24 ans, 62,3 % des titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat sont nés dans la région. Les natifs ne sont

plus majoritaires parmi les diplômés domiciliés en Picardie de 25-54 ans (49,2%). Cette part n'est plus que de 40,3 % chez les 65 ans ou plus. ■

Définitions

Les diplômes de l'enseignement supérieur correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, instituts universitaires de technologie, instituts universitaires de formation des maîtres, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Méthodologie

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche ici retenue s'appuie sur la comparaison entre les régions de naissance et les régions de résidence déclarées par les personnes enquêtées : une personne résidant dans une région différente de sa région de naissance sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une mesure en stock, à distinguer d'une approche en flux, qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. La méthode retenue ne permet pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : ainsi, une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance, et revenue depuis, ne sera pas considérée comme migrante. Réciproquement, une personne ayant connu plusieurs mobilités l'amenant à vivre dans différentes régions ne sera comptabilisée qu'une seule fois, du point de vue de sa région de naissance et de son actuelle région de résidence. L'approche en stock, de nature cumulative, permet par contre d'appréhender les conséquences démographiques sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de natifs d'une région ayant migré au cours de leur vie apparaît plus élevée avec l'âge, dans la mesure où s'ajoutent les mobilités de trois périodes charnières : au moment des études, lors de la vie professionnelle, lors de la retraite.

Sources

Fondée sur les résultats du recensement de la population, l'étude porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France. Les adultes nés en France qui résident aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, 1,2 million d'adultes de nationalité française étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors

de France. Ce chiffre présente quelques fragilités : d'une part, l'immatriculation au registre est facultative, d'autre part, elle est valable cinq ans et la mise à jour du registre présente également des imperfections. L'enquête du ministère des Affaires étrangères sur l'expatriation des Français estime quant à elle que 85 % des personnes nées en France et

résidant aujourd'hui à l'étranger sont titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat. Enfin, d'après l'enquête Unesco-OCDEurostat (UOE) 2007-2008 sur les systèmes d'éducation formelle, au moins 60 000 étudiants français poursuivaient ces années-là un cursus dans un pays de l'OCDE.

Insee Picardie
1, rue Vincent Aurioi
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Degorre A., « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », *Insee Première* n°1557, juin 2015.
- À paraître sur le même thème : une étude sur la grande région dans la collection *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais*, juillet 2015.
- Degorre A., « Les diplômés du supérieur en Nord-Pas-de-Calais : le rôle des mobilités interrégionales », *Insee Analyse Nord-Pas-de-Calais* n°10, janvier 2015.
- Baccaïni B., « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans », *Population* Vol. 62, Ined, 2007.

